



Allocation de veuvage (pas la reversion de veuvage)

Par **marco68**, le **15/06/2011** à **00:44**

Bonjour,
Bonsoir,

Je suis âgée de 31 ans, veuve suite au décès de mon mari (salarié) survenu le 25/09/2010 dans le cadre d'une activité sportive réglementée.

Je souhaite connaître mes droits et comment les acquérir notamment mon droit à l'allocation de veuvage (je ne parle pas de la reversion) sachant que mon défunt époux était salarié d'un côté et sportif dans un club de foot-ball à Saint-Chamond (St-Étienne).

Pourriez-vous s'il vous plaît m'aider ou m'orienter vers les services compétents. Je vis actuellement à Nanterre 92000.

Cordialement,
Madame Z.F